



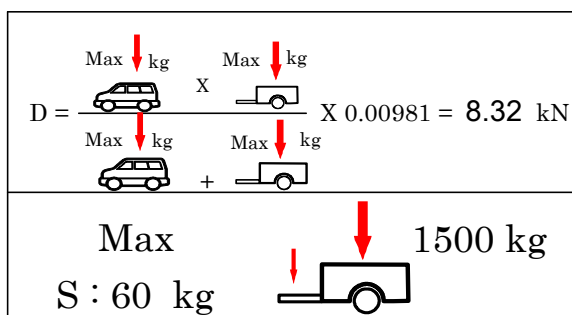
NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE  
 PEUGEOT 307 SW & BREAK

N° CE : e11\*94/20\*4054\*00



BOISNIER SAS

REF.: 02094



REF.: 02094

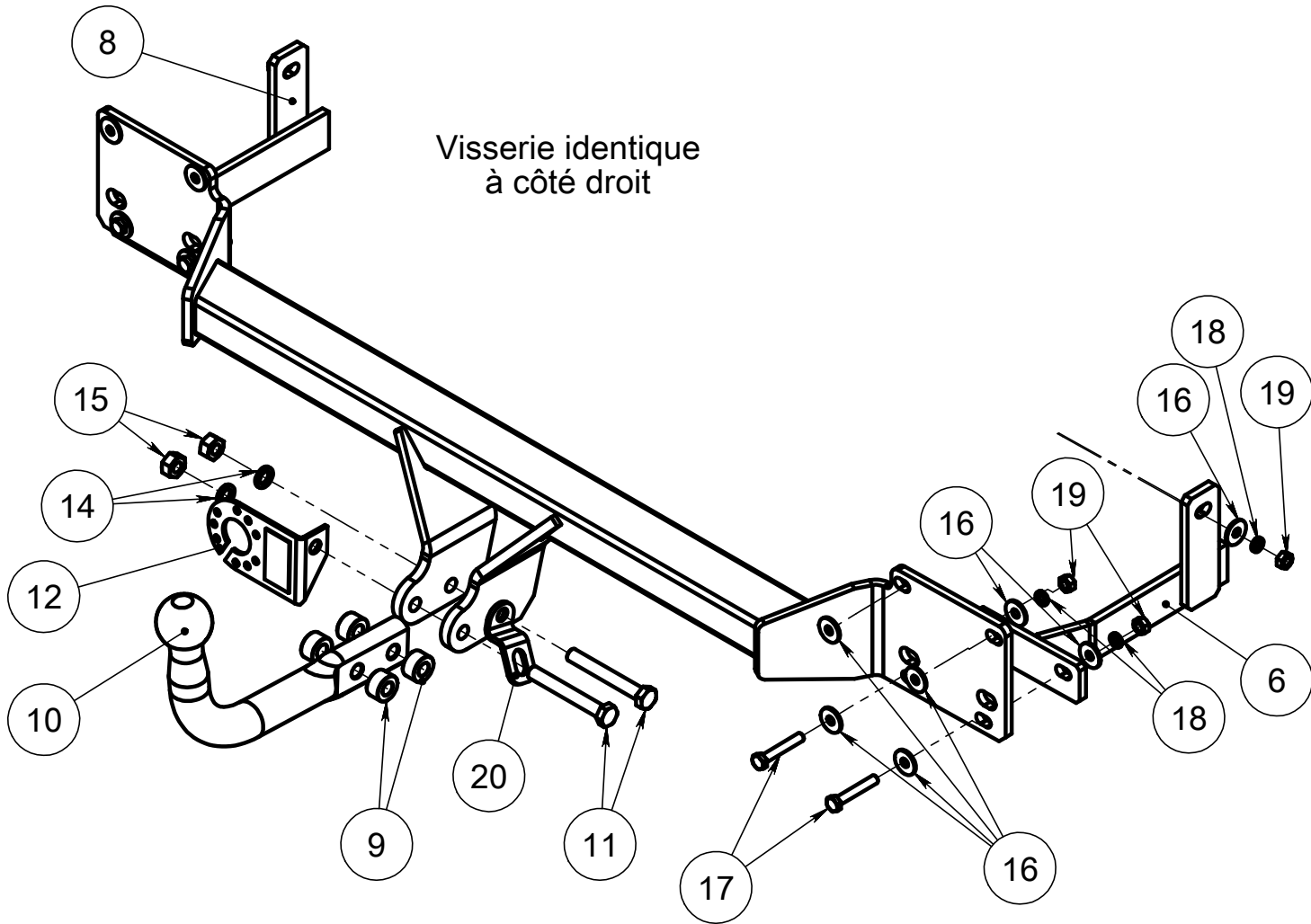
Démontage pare chocs :  
Trous à réaliser :

OUI
NON

Découpe :  
Découpe visible :

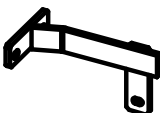












NON

- Déposer les feux (1 écrou plaquique sous le hayon et 1 sous trappe)
- Déposer le pare-chocs (1vis sous chaque feu, 1 vis sous chaque aile, 2 clips et 3 vis dessous).
- Déposer le renfort de pare-chocs.
- Positionner la traverse avec le renfort de pare-chocs avec les vis de fixation du renfort sur les trous du haut.
- Assembler les bras droit et gauche avec la visserie fournie conformément au schéma ci contre.
- Bloquer toute la visserie ( voir tableau des couple de serrage).
- Passer le faisceau électrique.
- Remonter le pare-chocs puis les feux.



VISSERIE : Diamètre	8	10	12	14	16
Couple de serrage C.L 8.8	2.3	4.5	8.0	13.0	19.0
C.L 10.9	3.2	6.5	11.0	17.5	27.0

REF.: 02094

Schéma	Rep.	Qté.	DESIGNATION	CODE
	6	2	LIAISONS PLIEES D+G	0209440
	8	2	LIAISONS AVANT D+G	0209441
	9	4	CALE DE RDSO	950105
	10	1	COL DE CYGNE 260/22	001026
	11	2	vis DIN 931 M12x90 zn	700.00.12090
	12	1	SUPPORT PRISE PLIEE	PRISE PLIEE
	14	2	rondelle GROWER M12 DIN128A zn	700.20.12
	15	2	écrou H DIN 934 M12	700.22.12
	16	14	rond. p 8.4x24x2 zn DIN9021	700.34.08424020
	17	4	vis EF DIN 933 M 8x50 zn	700.03.08050
	18	6	rondelle GROWER M8 DIN128A zn	700.20.08
	19	6	écrou H DIN 934 M8	700.22.08
	20	1	ANNEAU DE SECURITE	958000

**POSE : INFORMATIONS GENERALES**

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas où (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicules équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

**RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :****- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

↓ = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE ..... : N° d'homologation européenne.
- ..... : Date de fabrication.

**- VISSERIE :**

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

**NOTA :** le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

**-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :**

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

**- GARANTIE :**

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).